

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00770 Numéro SIREN : 898 276 118 Nom ou dénomination : A L'ECRIN DU PALAIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000363

SAS A L ECRIN DU PALAIS

10 impasse des Roches
26390 HAUTERIVES

NAF : 5610C

Siret : 89827611800012

Période du 15/04/2021 au 31/12/2022

GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

2021/2022

ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES



SAS CABINET CLEMENSON

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de LYON

21 rue de l Avenir 38150 CHANAS

Tél. 0474842872

Fax. 0474842178

Courriel = chanas@cabinetclemenson.com

<http://www.cabinetclemenson.com>

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan	2
Compte de résultat	4

ANNEXE

Règles et méthodes comptables	5
Notes sur le bilan	7
Notes sur le compte de résultat	11

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés	590	483	107
Fonds commercial	19 000		19 000
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage	14 451	4 326	10 125
Autres immobilisations corporelles	25 258	2 234	23 025
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	40		40
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	768		768
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	60 108	7 043	53 065
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	215		215
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	191		191
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes	306		306
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	47 928		47 928
Charges constatées d'avance	125		125
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 764		48 764
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	108 872	7 043	101 829

Bilan

	Net au 31/12/22
PASSIF	
Capital social ou individuel	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	11 395
Subventions d'investissement	11 052
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 448
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	22 750
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	22 750
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	44 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 324
Personnel	3 452
Organismes sociaux	1 451
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 011
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	497
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	96
Dettes fiscales et sociales	7 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	78 382
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	101 829

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A L ECRIN DU PALAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 101 829 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 395 euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, recouvrant la période du 15/04/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 882
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	15
Dettes provis. pr congés à payer	1 873
Charges sociales - charges à payer	206
Total	4 976

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	125		
Total	125		

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		19 590		19 590
Immobilisations corporelles		39 709		39 709
Immobilisations financières		808		808
Total		60 108		60 108
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		483		483
Immobilisations corporelles		6 559		6 559
Immobilisations financières				
Total		7 043		7 043
ACTIF NET				53 065

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 590	39 709	808	60 108
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	19 590	39 709	808	60 108
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	19 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	19 000

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 084 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	768		768
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	191	191	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	125	125	
Total	1 084	316	768
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 78 382 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	22 750	3 457	14 324	4 968
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 324	3 324		
Dettes fiscales et sociales	7 507	7 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	44 800	44 800		
Produits constatés d'avance				
Total	78 382	59 089	14 324	4 968
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 265			
(**) Dont envers les associés	44 800			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 44 800 euros.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DES ACTIONNAIRES REUNIE LE 12 MAI 2023

Le 12 mai 2023, à 10 heures, les actionnaires de la Société A L ECRIN DU PALAIS, société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 10 impasse des Roches 26390 HAUTERIVES, immatriculée au RCS de ROMANS (Drôme) sous le numéro SIREN 898276118 se sont réunis au siège social de ladite société, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 2 mai 2023.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par Davy DURAND, actionnaire acceptant.

Mme Brigitte RAVEL est désignée comme secrétaire de la séance.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les 4 actionnaires, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la Société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende,
- . approbation des conventions réglementées intervenue entre la société et les actionnaires

Puis lecture est donnée du rapport du Président.

La discussion est ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le Président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui se monte à 11395 €, sera affecté au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé conformément aux statuts, par M. René-Nicolas CHARPIN, Président, M. Davy DURAND, Directeur Général, Mme Elsa CHARPIN, Directrice Générale, Mme Brigitte RAVEL, Directrice Générale, pour servir et valoir ce que de droit.

M. René Nicolas CHARPIN

Président,



M. Davy DURAND,

Directeur Général



Mme Elsa CHARPIN

Directrice Générale

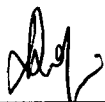
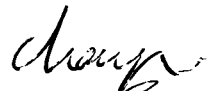


Mme Brigitte RAVEL

Directrice Générale



Feuille de présence

René Nicolas CHARPIN	Président	
Davy DURAND	Directeur Général	
Elsa CHARPIN	Directrice Générale	
Brigitte RAVEL	Directrice Générale	